



Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Commission subventions

Siège social : Maison régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence
Tél : 05.56.98.77.34 / Mél : contact@ffnatationlna.fr

Compte rendu 2022-2023

1- Subventions PSF-ANS

- 10 dossiers Comités Départementaux et 35 Clubs, soit 109 actions
- 5 dossiers clubs ont été rejetés - raisons : une seule action pour 2 clubs, dossier incomplet pour 2 clubs et actions non éligibles pour un club. Les clubs avaient été informés par La Ligue du problème.
- La Ligue a accompagné les clubs dans l'élaboration de leur dossier et a suivi leur demande financière.

- Pas d'observation de la FFN sur le contenu des actions.
- Seuls, les dossiers rejetés ont été justifiés.

- ✓ Dotation clubs : 57700€
- ✓ Dotation Comités départementaux : 33 930€ pour 10 dossiers.
- ✓ Dotation Ligue : 23000€.
- ✓ Ventilation Ligue :
 - ERFAN : 7280€.
 - Développement de la pratique : 7600€
 - Promotion de la discipline : 5645€
 - Accompagnement clubs projets : 2475 €

▪ **Historique** : Ligue, Comités Départementaux et Clubs.

🚦 2020 : 130 450€

🚦 2021 : 149 950€ (plan relance)

🚦 2022 : 116 020€

🚦 2023 : 114 630€

🚦 En 2023, état stationnaire, toutefois, les clubs ont été moins dotés que les Comités départementaux et la Ligue.

- Informations, Communication : Chaque président de CD a reçu un tableau récapitulatif de l'aide reçue par chaque club et a mission de la communiquer aux clubs. Nous sommes dans la contractualisation.

2- Subvention conseil régional

Dotation pour 2023 : 29000€ pour actions et 3000€ pour achat matériel.

Le Conseil régional est à l'écoute de la Ligue et de nos problématiques.

L'implication de chaque commission dans la rédaction du dossier est positive et permet d'effectuer un travail collectif.

MERCI aux membres de la commission Subventions pour leur investissement et leur engagement auprès des clubs